

La GIRE au Togo :

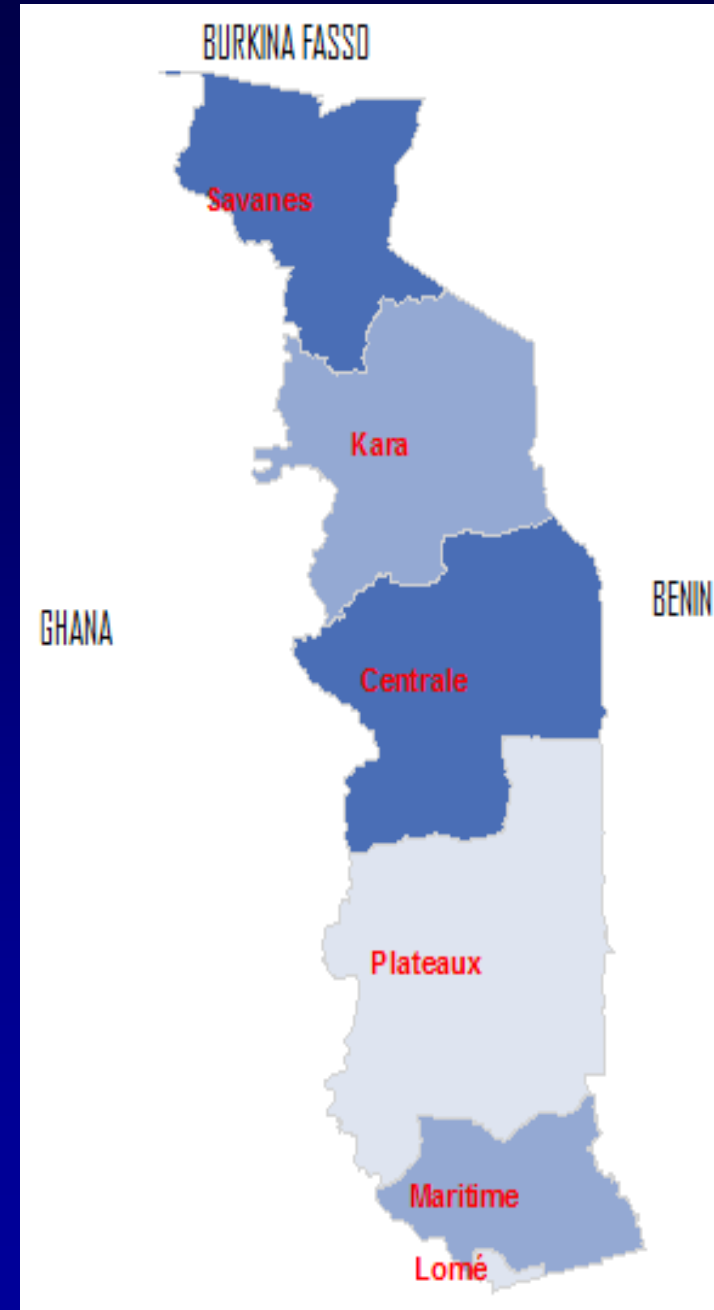
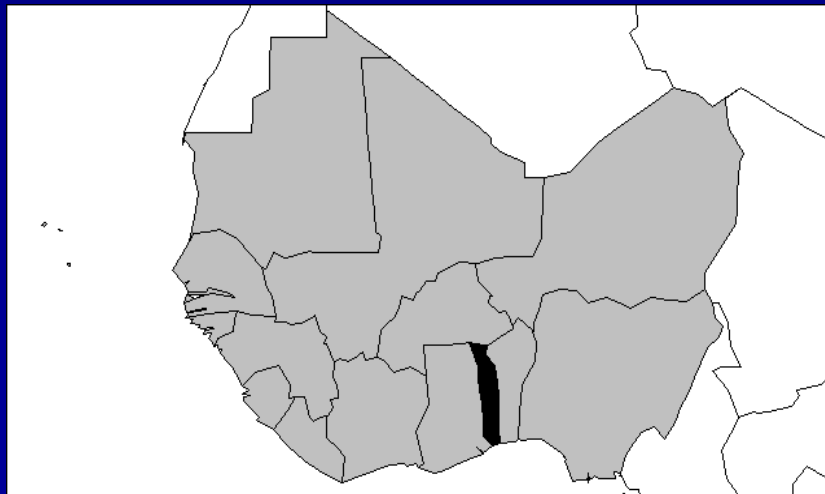
**Etat des lieux, enjeux et
stratégies de mise en œuvre**

Plan de la présentation

- ❑ Généralités sur le Togo
- ❑ Potentialités en eau du Togo
- ❑ Enjeux de mise en œuvre de la GIRE
- ❑ Stratégies de mise en œuvre de la GIRE
- ❑ Etats des lieux de mise en œuvre de la GIRE

GENERALITES SUR LE TOGO

- ❑ Le Togo est situé en bordure méridionale de l'Afrique de l'Ouest
- ❑ Superficie : 56 600 km²
- ❑ Cinq régions administratives, 35 préfectures et 1 sous-préfecture
- ❑ 2 régimes climatiques (baoulou-guinéen au sud du 8^e parallèle, soudano-guinéen au nord du 8^e parallèle)
- ❑ population en 2010 : 6 191 155 hts



POTENTIALITES EN EAU DU TOGO

- ❑ 70 milliards de m³ d'eau pluviale en moyenne par an pour l'ensemble du pays
- ❑ 10 milliards de m³ (325 m³/s) d'eau de surface en année moyenne :
 - 195 m³/s pour le bassin de l'Oti ;
 - 110 m³/s pour le bassin du Mono ;
 - 19,7 m³/s pour le bassin du lac Togo
- ❑ 9,3 milliards de m³ d'eau souterraine
- ❑ au total 19,3 milliards de m³ de ressources en eau renouvelables par an, soit 3000 m³ /habitant/an

ENJEUX DE LA GIRE AU TOGO

- **préservation et protection des ressources en eau contre les pollutions, la surexploitation** : pollutions, surexploitation et dégradation de l'environnement constituent de véritables menaces pour la disponibilité des ressources en eau
- **meilleure valorisation des ressources en eau pour soutenir le développement socio-économique du pays** : les prélèvements qui en 2015, représentent 2% seulement des ressources disponibles peuvent devenir très rapidement importants dans un avenir proche
- **mise en place d'un cadre de gestion de ressources en eau adapté**

STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE AU TOG

- ❑ la stratégie de mise en œuvre de la GIRE au Togo est organisée autour de trois axes d'intervention :
- ❑ créer un environnement propice à la bonne gouvernance de l'eau
- ❑ réformer le cadre institutionnel et organisationnel
- ❑ développer et appliquer les instruments de gestion adaptés
- ❑ objectif : mettre en place un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau selon l'approche GIRE

- ❑ **un PANGIRE élaboré en 2010 pour mettre en place progressivement un cadre de gestion de l'eau**

- ❑ **41 actions prioritaires organisées en 8 domaines :**
 - i) cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau**

 - ii) cadre institutionnel**

 - iii) instruments de gestion**

 - iv) cadre économique et financier**

- **41 actions prioritaires organisées en 8 domaines :**
 - v) **renforcement des capacités**
 - vi) **aménagement et gestion des ressources en eau**
 - vii) **conservation et la protection des ressources en eau et de l'environnement**
 - viii) **catastrophes naturelles et risques liés à l'eau**
- **coût du PANGIRE : 11,839 milliards FCFA**

- ❑ **délai d'exécution : 2010 à 2025 en 4 phases (préparatoire, développement, consolidation, opérationnelle)**
- ❑ **table ronde en juin 2010 pour la mobilisation du financement nécessaire a la mise en œuvre du PANSEA qui intègre le PANGIRE**
- ❑ **~ 1,5 milliards FCFA sont mobilisés (AFD : 0,282 milliard F, FAE : 1,029 milliards F, État togolais : 0,185 milliard F , UNICEF : 0,01 milliard F)**

**ETAT DES LIEUX
DE LA GIRE AU TOGO**

- ❑ au Togo, le processus de mise en œuvre de la GIRE a démarré en 2002
- ❑ les actions réalisées portent essentiellement sur l'amélioration de l'environnement juridique et la mise en place des instruments de gestion
- ❑ adoption et vulgarisation d'une politique nationale de l'eau et d'une loi portant code de l'eau
- ❑ réhabilitation et renforcement des réseaux de mesures hydrométriques et piézométriques ; mise en place d'un système d'informations sur l'eau
- ❑ le Togo est membre de l'ABV et de l'ABM

CONCLUSION

- ❑ **Les objectifs en matière de gestion des ressources en eau du Togo sont loin d'être réalisés**
- ❑ **La principale contrainte est l'absence de financement ; environ 12,8% des besoins de financement ont pu être mobilisés**
- ❑ **Quatre (04) actions prioritaires pour les cinq (05) prochaines années**

- ❑ **Mettre en place un comité de bassin pour chacun des trois bassins : 437 millions FCFA**

- ❑ **Elaborer un SDAGE pour chacun des trois bassins hydrographiques (bassin du Lac Togo, bassin de l'Oti, bassin du Mono) : 1 930 millions FCFA**

- ❑ **Actualiser les connaissances sur les ressources en eau du bassin sédimentaire côtier : 670 millions FCFA**

- ❑ **Renforcer les réseaux des ressources en eau : 1 680 millions FCFA**

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**